CIRCONSCRIPTION DES SABLES-D'OLONNE

ELECTIONS LÉGISLATIVES
DU 23 NOVEMBRE 1958

Electrices, Electeurs,

Candidat proposé par le Comité Départemental des Indépendants pour vous représenter au nouveau Parlement, et investi par le Centre National, je sollicite pour la 6e fois vos suffrages, dans la confiance réciproque qu'un long passé familial au service de l'Arrondissement des Sables-d'Olonne a créé et entretenu.

Il est sans doute regrettable que celui qui fut mon compagnon de lutte loyal et courageux depuis 1945 n'ait pas cru à la nécessité de l'**union des efforts** pour le succès de nos idées, dès le premier tour de scrutin (nous sommes d'accord pour nous désister réciproquement au deuxième tour) ; mais, il est surtout déplorable pour l'électeur de voir dans la compétition électorale tant de candidats, dont certains n'ont aucune chance et dont la présence ne clarifie pas, comme les Français l'eussent souhaité, l'atmosphère politique.

Quoi qu'il en soit de cette confusion, je veux espérer que les Vendéens de la circonscription des Sables-d'Olonne sauront discerner au-delà des qualités et des défauts des hommes :

--- **les vrais représentants de leur idéal spirituel ou politique,**

--- **et les authentiques défenseurs de leurs conceptions en matière de gestion des affaires du pays.**

Il est temps en effet que les Français choisissent clairement entre deux doctrines opposées : **LE SOCIALISME ET LE LIBERALISME.**

Le Pays vient de faire l'expérience et les frais du Socialisme, grâce à l'appui constant du groupe M.R.P. Or il a manqué sombrer dans la faillite financière, il a manqué perdre l'Algérie Française. Nous ne pouvons nous permettre de recommencer.

Le Général de Gaulle, pressenti dès le début de la crise par les Indépendants et appelé par le Président Coty, malgré les réticences du M.R.P. et des Socialistes, pour assumer la responsabilité du pouvoir, nous donne une chance : ne la laissons pas échapper !

Les Indépendants ont choisi le Libéralisme; c'est pourquoi si demain nous sommes assez nombreux au Parlement, notre action sera guidée par les principes suivants que j'ai le devoir de vous indiquer ;

1° — POUR EVITER L'INFLATION, c'est-à-dire un déséquilibre entre les ressources du pays et le train de vie de l'Etat (de 1956 à 1958, l'Etat a prélevé sur le Revenu National 2.180 milliards de plus qu'en 1955, sous forme d'impôts, d'emprunts, d'avances à la Banque de France, etc...), inflation qui étouffe le producteur par une superfiscalité rendue alors nécessaire, ruine l'épargnant ou le retraité, paralyse l'agriculture et compromet la vie des salariés, nous devons :

— **restreindre les dépenses de l'Etat,** en diminuant le nombre des services de l'Etat et en rendant à l'initiative privée certains secteurs nationalisés sans raison ; en égalisant les avantages sociaux et les salaires des fonctionnaires avec ceux du secteur privé ;

— **réduire ou supprimer certaines subventions économiques ou certaines protections douanières** (sauf provisoirement dans l'agriculture déjà défavorisée) et les trop fameuses importations dites de « choc » de produits alimentaires (au cours du 1er semestre de 1957, ces importations, pratiquées par Ramadier - Mollet, ont dépassé de 340 milliards le montant de nos exportations agricoles) ;

— **desserrer la pression fiscale** actuelle, écrasante, et **simplifier les impôts,** au cas où l'on ne peut réaliser l'impôt unique ou l'impôt à la base pour tout (une étude est en cours) ;

— **rétablir un équilibre dans le Marché Intérieur,** spécialement pour les produits agricoles en face des produits industriels, et **dans le Marché Extérieur,** en n'oubliant pas qu'en 1955 sous l'impulsion des Indépendants notre balance commerciale avec l'Etranger a été bénéficiaire à cause de la très grande part d'exportation de nos produits agricoles.

Ainsi le **POUVOIR D'ACHAT** pourra-t-il être augmenté, comme il le fut de 30 % entre 1952 et 1956 grâce à la politique libérale qui fut menée par les Indépendants après 7 années de folies socialistes, tandis qu'aujourd'hui on constate que les hausses de salaires pratiquées en 1956 et 1957 ont été entièrement absorbées par la hausse continuelle du coût de la vie.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

3° **POUR MAINTENIR LES DROITS DE L'INDIVIDU ET DE LA FAMILLE,** nous entendons **aligner les Allocations sur les charges de la famille, poursuivre la Politique du Logement, adapter l'Enseignement au besoin de Formation Professionnelle des Jeunes**, spécialement dans l'Agriculture, et **obtenir pour l'Enseignement Libre le Statut qui lui est indispensable.** (Membre de la Commission de l'Education Nationale, j'ai réclamé, dès 1951, dans une proposition de Loi, l'égalité de traitement à égalité de diplômes).

4° **POUR L'AGRICULTURE,** nous continuerons à **collaborer dans l'Amicale Parlementaire Agricole avec la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles,** dont le Président Courau disait dans sa lettre du 23 Octobre : « Grâce à l'action des membres de l'Amicale, nous avons doublé des caps difficiles et même obtenu des satisfactions importantes... Je vous renouvelle mes vifs remerciements ». Car notre objectif est que l'Agriculture soit un **Secteur à « part entière »**, et, pour ce faire, que la politique **de l'Equipement, de l'Habitat, des Prix, de l'Organisation des Marchés, des Exportations, de l'Enseignement,** redonne au producteur la part du Revenu National à laquelle il a droit, pour vivre et faire vivre sa famille, base la plus stable de la nation. (C'est le sens donné à mes interventions à la Tribune de l'Assemblée Nationale les 15 Mars 1956 et 18 Septembre 1957).

Etant moi-même un agriculteur, et seul parmi les candidats à exercer cette profession, je n'ai pas besoin d'insister pour assurer les cultivateurs et les élveurs vendéens que tous mes efforts se porteront vesr la réalisation de ces objectifs impérieux.

5° **POUR QUE LA FRANCE SOIT DIGNE DE SA MISSION CIVILISATRICE,** et pour qu'elle reste une grande Nation à la hauteur de la Compétition Internationale, nous proclamons hautement que **l'ALGERIE RESTERA FRANÇAISE** dans l'union et la prospérité des diverses populations qui la compose, et contre les **tentatives de colonisation du communisme international.**

Nous entendons aussi assurer aux **Territoires d'Outre-Mer** qui ont fait confiance à la France notre collaboration la plus large.

Si la Vendée me délègue à la nouvelle Assemblée, pour mener cette action sur le plan parlementaire, je n'oublierai pas, pour autant, ses **problèmes particuliers.** Ma participation constante et déjà vieille de plus de vingt ans :

— **à tous ses organismes :** Syndicats de Marais, d'Eau, d'Electricité, d'Elevage ;

— à **ses activités économiques** que je me suis efforcé d'aider et de développer ;

— aux **efforts des Municipalités** pour obtenir des subventions ou des accords administratifs ;

sont un gage de mon attachement aux intérêts de la population vendéenne.

J'ajoute cependant que mon attention se portera très spécialement sur deux aspects économiques de notre région :

— **l'implantation de petites entreprises** pour procurer du travail aux Jeunes et permettre à un plus grand nombre de rester dans le département ;

— **le tourisme** qui est un facteur de développement et de richesse pour notre circonscription ; Nous devons l'exploiter au maximum sur nos côtes.

Je n'oublie pas non plus que la Circonscription des Sables-d'Olonne est en partie maritime. **Que les marins, les ostréiculteurs et les saulniers** soient assurés de pouvoir toujours compter sur ma compréhension et sur mon intention de défendre leurs intérêts.

Electrices, Electeurs,

Le scrutin du 23 Novembre dira déjà dans quel sens le pays veut être gouverné. **Si vous me faisiez confiance**, je n'aurais en tous les cas qu'un souci :

Œuvrer pour la Justice - la Liberté - la Paix
et POUR MA PATRIE

A. de BAUDRY d'ASSON

Exploitant Agricole
Maire de La Garnache
Président de l'Union des Syndicats de Marais de St-Jean-de-Monts et Beauvoir-sur-Mer
Vice-Président des Syndicats d'Electrification et d'Adduction d'Eau de Beauvoir-sur-Mer
Croix de Guerre 39-45
Ancien Déporté Politique

CANDIDAT INDEPENDANT

SUPPLEANT :

Jacques de HILLERIN

Maire de Saint-Révérend
Président du Syndicat Intercommunal d'Alimenation en Eau potable du Pays de Brem
Croix de Guerre 14-18
Chevalier de la Légion d'Honneur

Imp. Yonnaise — La Roche-sur-Yon

Sciences Po / fonds CEVIPOF